

## L'inventaire impossible des modalités

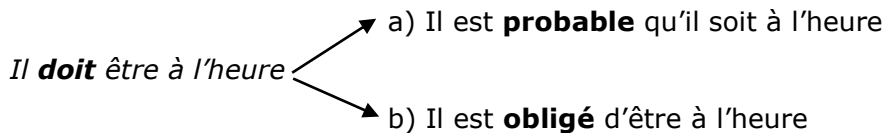
Au fur et à mesure de notre progression, nous constatons que la modalisation est un processus qui utilise des **outils linguistiques très variés** qui ne coïncident pas avec une **catégorie grammaticale** particulière. Ainsi, réaliser un inventaire des marqueurs de modalité reste un objectif non atteint ou, tout au moins, en cours.

Plusieurs raisons justifient cet état des lieux :

a. Tout d'abord, l'expression de la modalité est susceptible d'être traduite par un très grand nombre d'unités fort **hétérogènes** qui ne se réduisent pas au verbe comme ont pu le penser initialement certains linguistes : elle peut relever des **pronoms personnels, des auxiliaires et des verbes, des adjectifs, des adverbes, des périphrases verbales, des terminaisons verbales, des noms, des indices prosodiques** ou encore **des registres de langue**.

b. Ces unités de langue, ensuite, peuvent, dans le cadre des différents actes d'énonciation, véhiculer **plusieurs valeurs modales distinctes** :

L'énoncé suivant constitué du verbe modal « devoir » peut prendre deux interprétations distinctes :



- ✓ « devoir » dans l'interprétation a) introduit une valeur modale dite **épistémique** : le sujet modal exprime sa **croissance** en la réalisation possible de l'action effectuée par le sujet dictal, laquelle relève du **probable** ;
- ✓ dans l'interprétation b) la valeur modale exprimée par ce même verbe modal est dite **déontique**, elle exprime **l'obligation** de faire pour le sujet dictal.

c. Enfin, la modalité ne coïncide pas systématiquement avec un marqueur **morpho-syntaxique** ou **sémantique isolable**.

Ainsi, l'expression de la valeur **déontique** constatée dans l'interprétation b. de l'exemple 3) trouve une autre forme dans l'énoncé 2) où elle est exprimée par le modal « falloir » qui ne construit pas un sujet dictal personnel en sélectionnant un « il » impersonnel. L'obligation ainsi exprimée dans ce second cas est de nature institutionnelle.

L'identification des valeurs modales peut donc être spécifiquement attachée à une unité, mais elle peut également résulter de la **cohérence** de plusieurs indices : une **construction syntaxique, l'ordre des mots**, ou, plus largement **l'ensemble de l'énoncé** étant donné son **contexte d'actualisation**.

Elles peuvent être complétées par les **interjections**, des **marqueurs prosodiques**, des **énoncés inachevés** et **différents phénomènes attachés à la fonction poétique** comme la **répétition** ou la **comparaison** par exemple.

*TUBERCULOSE ! Monstre effrayant de mon enfance. Mon grand-père mort de phtisie, mon oncle en sana, ma sœur morte à onze mois de méningite tuberculeuse, mon frère qui « virait mal sa cuti », qui faisait de la scoliose.*

*B.C.G., bacille de Koch, thoracoplastie, pneumothorax, phrénisectomie, caverne, plèvre, crachats, Leysin, radiographie, vaccin, Calmette et Guérin.*

*Tous ces mots, tous ces malheurs, à cause de mon père, de sa maladie, de ses poumons pourris par les gaz pendant la guerre de 14.*

Marie Cardinal, *Les Mots pour le dire*, Chap. IV, 1975.

Cet extrait repose sur une confrontation entre un dire apparenté à la parole scientifique des médecins et/ou des adultes, qui s'inscrit dans une visée **d'objectivité**, et un dire fortement imprégné de la **subjectivité** de l'énonciateur.

Le lexique appréciatif est peu représenté, *monstre, effrayant, malheurs, pourris*, donnant l'illusion d'un être distant et froid, à l'image de l'attitude de la mère de la narratrice, exprimée en écho par la voix de la fillette.

D'autres marqueurs révèlent pourtant l'état émotionnel de ce narrateur : **la variation typographique notamment de tuberculose, les énumérations, le quantificateur totalisant « tout », les juxtapositions, la causalité imputée au père avant la maladie.**

De plus, le lexique scientifique abondant, qui ne devrait décrire que des maladies, prend, énoncé par la petite fille, **une valeur axiologique négative**. Ces mots qu'elle ne comprend pas passent pour autant de monstres linguistiques.

La variété des marqueurs de la modalité ici **appréciative** est donc pleinement illustrée par ce texte.

d. Il convient en dernier lieu de mentionner que certains marqueurs peuvent exprimer une **modalité mixte** illustrée notamment par le déontique/volitif. En voici un exemple :

*Il faut qu'il vienne !*

L'énoncé en contexte adéquat associe une **modalité de l'ordre de l'obligation** et une **modalité de l'ordre du vouloir**.